

XXXIV^e Congrès de l'APLIUT
IUT Robert Schuman de Strasbourg les 31 mai, 01 et 02 juin 2012

Site web : www.apliut.com

« L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE SPÉCIALITÉ EN EUROPE »

Appel à communications

Cela fait une cinquantaine d'années que l'appellation générique « langues de spécialité » est employée pour désigner les langues-cultures professionnelles. La recherche sur les langues de spécialité en Europe regroupe de nombreux thèmes qui s'articulent autour de plusieurs axes : la linguistique et le discours, la didactique, la terminologie, l'interculturalité, les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Depuis 2001, les Européens doivent structurer l'enseignement des langues en fonction des six niveaux de compétences définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Dès lors, une question se pose : comment les langues de spécialité s'insèrent-elles dans le cadre du CECRL au plan européen et dans les différents pays de l'Union ? Quels moyens didactiques, pédagogiques et technologiques sont mis à disposition des enseignants pour mener à bien leur mission ? Telles sont les questions auxquelles le 34^e Congrès de l'APLIUT tentera de répondre en suivant les pistes de réflexion suivantes :

Axe théorique et didactique : Où en est-on aujourd'hui de la recherche fondamentale et de la réflexion sur l'enseignement des langues de spécialité en Europe ? Quelles répercussions les résultats de ces recherches ont-ils sur les pratiques pédagogiques des enseignants et inversement ?

Axe pédagogique : Plusieurs universités à l'heure actuelle ouvrent des parcours ou offrent des programmes d'enseignement, voire de plus en plus de diplômes d'université, en langues de spécialité. Des licences notamment proposent cette mention en droit, en économie, en gestion, etc., dont les débouchés sont multiples (traduction, relations internationales, marketing et commerce international, etc.). Si, comme en France, l'enseignant n'est pas formé à l'enseignement d'une langue de spécialité, comment dans les autres pays européens peut-il pallier l'absence de formation afin d'élaborer au mieux une pédagogie innovante et adaptée à son public ? Parmi ces différentes pratiques, quelle place est faite aujourd'hui aux TIC dans l'apprentissage des langues de spécialité ? Enfin, comment l'intégration des certifications en langues se fait-elle dans les divers pays européens ?

Axe culturel : La dimension culturelle occupe-t-elle la place qu'elle mérite ? Comment les enseignants européens en langues de spécialité abordent-ils cet aspect ? Réussissent-ils à dépasser le seul enseignement d'un lexique et d'une syntaxe professionnels pour donner les outils de compréhension interculturels nécessaires à l'apprenant ?

XXXIV^e Congrès de l'APLIUT
IUT Robert Schuman de Strasbourg, 31 mai, 01 et 02 juin 2012
« L'enseignement des langues de spécialité en Europe »

➤ **Les communications s'inscriront dans l'une des 3 catégories :**

- **Exposé de synthèse ou de réflexion** sur l'enseignement des langues de spécialité en Europe.
- **Compte rendu de recherche fondamentale** en didactique des langues et dans les domaines attenants à la linguistique, la psycholinguistique, la cognition, la neurolinguistique, la didactique multimédia et l'ergonomie dans l'enseignement des langues de spécialité.
- **Présentation et comparaison de pratiques pédagogiques** dans les différents pays européens.

➤ **Les communications pourront être proposées en français ou en anglais**

Les propositions de communication doivent être adressées par courriel en complétant la fiche
ci-jointe avant le **17 février 2012**
à Aurélie PIRAT : aurelie.pirat@univ-metz.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'intervenant :

Établissement ou institution de rattachement :

Adresse :

.....

Téléphone (professionnel) :

Téléphone (personnel) :

Fax :

Courriel :

Autres informations utiles :

Présentation biographique de l'intervenant (environ 50 mots) :

XXXIV^e Congrès de l'APLIUT
IUT Robert Schuman de Strasbourg, 31 mai, 01 et 02 juin 2012
« L'enseignement des langues de spécialité en Europe »

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Catégorie de communication : Ateliers (30 minutes d'exposé plus 15 minutes de discussion)

Exposé de synthèse ou de réflexion

Compte rendu de recherche fondamentale

Présentation et comparaison de pratiques pédagogiques

Équipement dont vous souhaitez disposer lors de la communication :

Ordinateur portable

Vidéo-projecteur

Téléviseur

Prise réseau

Borne WiFi

Rétroprojecteur

Autre (précisez) :

Titre de la communication :

.....

Résumé en français de l'intervention (entre 100 et 150 mots)

Ajoutez un résumé dans la langue de communication (si ce n'est pas le français)